

# **300 réalisateurs et 100 producteurs lancent un appel pour la visibilité du documentaire sur France 3 Régions.**

Près de 300 documentaires ont perdu la moitié de leur public depuis le changement de grille de programmes. A l'initiative du groupe « Auteurs en région » de la commission audiovisuelle de la Scam, un appel est lancé pour plus de visibilité du documentaire sur France 3 Régions !

« Plus de région » dans les programmes de France 3, avait annoncé Rémi Pflimlin en arrivant à la tête de France Télévisions. Mais la grille de rentrée, en septembre dernier, en a fait la démonstration contraire !

Pour rendre invisibles les quelques 300 documentaires produits chaque année par les pôles régionaux, il aura suffi de les programmer, non plus le samedi après-midi comme précédemment, mais le mercredi en milieu de nuit. Ils y ont perdu la moitié de leur public.

L'horaire annoncé, 23H50, n'est même pas respecté, la diffusion intervenant en réalité en moyenne 30 minutes plus tard. Quant à « La Case de l'Oncle Doc », émission nationale qui diffuse une

cinquantaîne de ces documentaires régionaux au national, elle n'est pas mieux lotie, le lundi vers minuit et demie.

Depuis le milieu des années 90, les stations régionales de service public, en coproduisant des documentaires en dehors de Paris, se sont honorées en jouant un rôle moteur dans la décentralisation de la production audiovisuelle en France. Avec leur dimension patrimoniale, mémorielle, citoyenne, des regards plus ancrés dans des territoires, ces films ont offert une diversité de tons, de sujets, de points de vue.

Leur escamotage silencieux intervient alors que les Conseils Régionaux, à travers leur fonds d'aide à l'audiovisuel, subventionnent de plus en plus ces oeuvres, grâce aux impôts des spectateurs en Région, qui en profitent eux de moins en moins.

France Télévisions, lors du Fipa de janvier 2012, a publié un beau manifeste pour la défense du documentaire. Il y est annoncé qu'aucun des films de ce genre ne sera primo-diffusé après 23h30 sur toutes les chaînes du groupe. Visiblement, le cas de ceux produits en région a été occulté. Et dans la liste des auteurs qui suit cette déclaration, une grande partie des auteurs des cases régionales a été oublié ! La

création, la vraie, la seule digne d'être montrée serait-elle réservée à Paris ?

Est-ce le message que le service public entend faire passer ?

Nous demandons en conséquence à la direction de France Télévisions : –

de la cohérence entre les discours et les actes – une visibilité

décente à ces films, au minimum en deuxième partie de soirée.

Le Groupe « auteurs en région » de la commission audiovisuelle la SCAM.

[Les signataires de l'appel](#)

[La pétition en ligne](#)

[Sur l'origine de l'appel](#)